

 Global Water
Partnership
West Africa
Partenariat National de l'Eau du Bénin
(PNE-Bénin)



MINISTRE DE
L'ENERGIE,
DE L'EAU ET DES MINES

Quartier ZONGO GBETO
Rue 5.152 - Carré n° 1174
01 BP 385 Cotonou.

Tel (+229) 65 45 43 43

secretariatdgeau@gouv.bj

Cotonou- République du Bénin

DIRECTION GENERALE DE L'EAU



Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD [Bénin]

[Octobre 2023]

RESUME ANALYTIQUE

Le processus de consultation des parties prenantes au Bénin, initié par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) et la Direction Générale de l'Eau (DG Eau), a été conduit suivant une approche mixte combinant l'approche en parallèle et l'approche en série. Il a été mené avec 21 structures et 43 personnes desdites structures. Un Comité Technique ad hoc d'orientation et de Suivi mis en place, implique divers cadres du secteur de l'eau tant du point de vue technique qu'administratif et financier. Sous la supervision du comité, le processus a démarré le 08 septembre par une séance de cadrage à la Direction Générale de l'Eau.

Dans un premier temps, des évaluations individuelles ont été faites en adressant le questionnaire à divers acteurs étatiques à tous les niveaux, à des organismes de bassin et à la société civile. Les résultats sont analysés au sein du Comité pour retenir le score de chacune des questions avant l'atelier de validation. Le questionnaire amendé avec les contributions du comité a été présenté en atelier à l'ensemble des parties prenantes pour sa validation le 05 Octobre 2023.

L'atelier élargi aux parties prenantes de mise en œuvre de la GIRE a permis de passer en revue les scores et les propositions sur l'état actuel et le progrès ainsi que les perspectives et la prise en compte du changement climatique (au besoin) pour chacune des questions. Les calculs de moyenne par section et le score global ont été réalisés avec les parties prenantes ainsi que le commentaire global.

Unaniment, les participants ont reconnu l'amélioration de la qualité du rapport et leur consentement sur les scores et les analyses, et ont validé le rapport. Les participants ont déclaré leur satisfecit sur le processus qui est enrichissant et relevé la nécessité de conduire de tels processus de façon participative comme dans le présent cas.

La note de mise en œuvre de la GIRE (68%) obtenu au terme de l'enquête, indique un degré de mise en œuvre au-delà de la performance moyenne. Cependant on note une constance par rapport au cycle de l'évaluation passée (2020). On note des améliorations dans les sections « environnement favorable » et « financement ». Des reculs ont été constatés pour les deux (02) autres sections 'Institutions & participation' et 'Instruments de gestion'.

Somme toute, il est important de souligner que la stagnation de la performance globale du pays n'est pas le résultat d'une stagnation des efforts de mise en œuvre de la GIRE mais est plutôt liée à une implication plus participative et plus élargie des acteurs. La plupart des questions quoiqu'ayant connu d'avancées dans leur mise en œuvre de la GIRE ont vu leur note dévaluée soit pour corriger une surestimation en 2020 ou soit pour refléter les réalités exprimées par des catégories d'acteurs. Les expériences acquises pour ce cycle, avec une meilleure implication des parties prenantes, ont conduit les parties prenantes à suggérer la présente démarche inclusive pour les prochaines évaluations afin que les scores soient comparables d'un cycle à l'autre. Il s'entend la nécessité d'accompagner le processus national d'évaluation avec un financement adéquat pour permettre une bonne implication des parties prenantes.

Le questionnaire rempli est en annexe du présent rapport.

1. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 1 : « Environnement favorable »

Pour la section 'Environnement Favorable', les niveaux de mise en œuvre de la législation nationale, du plan national et de la législation infranationale GIRE ont accru, mais ceci est un peu contrebalancé par la réduction du point de mise en œuvre des accords transfrontières qui était surestimé (les conventions des bassins de la Volta et du Mono ne sont pas encore ratifiées par toutes nations-parties jusqu'à présent).

Les principaux points de divergence entre les parties prenantes qui ont répondu aux questions de l'enquête sont :

- le faible partage des informations liées aux activités et aux nouvelles dispositions liées à la mise en œuvre de la GIRE ;
- les critères d'évaluation des questions quant à la considération du niveau local pour l'appréciation de la mise en œuvre de la GIRE aux niveau local et des bassins.

Le principal défi/obstacle qui entrave la mise en œuvre de la GIRE est le manque de prise de certains arrêtés d'application en vue de l'application effective des textes et de la réglementation notamment au niveau local.

2. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 2 : « Institutions et participation »

Pour les institutions et la participation des acteurs, la mise en œuvre de la GIRE par les institutions gouvernementales nationales et les organisations de bassin a connu de recul de dix points par rapport au cycle d'évaluation de 2020 pour des difficultés d'organisation de réunions statutaires. La participation des citoyens et du secteur privé a aussi connu une rétrogradation similaire liée, moins par un recul de la participation des parties prenantes non étatiques mais par jugement lié à une surestimation des figures de 2020. Il est à noter également un recul pour le renforcement de capacités des parties prenantes de vingt points pour la même raison. Toutefois, on note une augmentation, quoiqu'insuffisante pour combler les reculs des rubriques précédentes, des points de dix ou vingt pour la coordination intersectorielle au niveau national, la mise en œuvre de la GIRE au niveau infranational et la participation au niveau local.

Le principal point de divergence entre les parties prenantes qui ont répondu aux questions de l'enquête est relative à l'appréciation du niveau de renforcement de capacités.

Le principal défi/obstacle qui entrave la mise en œuvre de la GIRE est le retard dans la mise en œuvre de la GIRE locale.

3. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Concernant les instruments de gestion, les reculs sont liés aux pertes de points de l'ordre de 10 à 20 pour la lutte contre la pollution, les instruments de gestion des aquifères et le partage d'informations au sein du pays et entre les pays pour une raison de surestimation des figures du cycle de 2020.

Par exemple, en ce qui concerne les instruments de gestion de lutte contre la pollution au niveau national, les échanges ont abouti à la conclusion qu'ils sont efficaces et mis en œuvre sur le long terme, mais que la couverture du pays et des différents secteurs n'est pas encore très satisfaisante car malgré l'opérationnalisation de la police fluviale et des polices sanitaire et environnementale, les différentes mesures, actions et initiatives communales et des OSC en matière d'hygiène et d'assainissement, la prise de conscience par la majorité de la population n'est pas encore effective. Il alors recommandé la poursuite des actions de sensibilisation et d'éducation pour la préservation des écosystèmes humides de la pollution, le renforcement des capacités d'intervention des services déconcentrés de l'Etat en matière de suivi de la qualité des eaux naturelles.

Quant aux Instruments de gestion des aquifères, les parties prenantes ont abouti au consensus que bien que certains instruments de gestion au niveau des aquifères sont mis en œuvre à plus long terme, leur couverture des parties prenantes et du territoire reste limitée. En réalité , il est acquis du matériel de dernière génération pour le suivi des ressources en eau, notamment le ProSyscal et un package de géophysique et des decrets sont signés pour fixer des règles de prélèvement des aquifères et les mécanismes de mobilisation des redevances/taxes. Malgré ces efforts , la gestion intégrée des aquifères n'est pas encore une réalité car ces aquifères ne sont pas bien connus. Toutefois, des opportunités

d'appui à l'amélioration de la situation sont identifiés avec la collaboration du Bénin avec l'AIEA et l'OSS qui se sont engagés pour appuyer la gestion des aquifères à partir des isotopes et de la modélisation..

4. **Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 4 : « Financement »**

L'amélioration de la mise en œuvre de la section 'Financement' est de son côté liée à l'augmentation du budget national alloué aux infrastructures hydrauliques et aux éléments de la GIRE ainsi qu'aux recettes perçues au profit des éléments de GIRE, avec deux arrêtés décisifs qui cadrent et posent les bases de la perception de redevances liées au principe préleveur-payeur, avec un début de mise en application.

Ainsi, les parties prenantes ont recommandé entre autres, la création de la Police de l'eau et son opérationnalisation, la mise en place des instruments de mesure des quantités d'eau prélevées et de collecte de données, le développement d'un partenariat avec l'ANBBH et le FNEC pour la promotion de la préservation et de la protection des écosystèmes humides prenant en compte le recouvrement des taxes liées aux pollutions des ressources en eau.

Le principal défi/obstacle qui entrave la mise en œuvre de la GIRE est le financement limité des activités de la GIRE.

5. **Prochaines étapes**

Les prochaines étapes clés pour surmonter ces défis et poursuivre la mise en œuvre de la GIRE sont :

- le renforcement du plaidoyer pour le financement substantiel de la GIRE à travers les lobbys et les organisations de la société civile et autres pour assurer un portage politique élevé de la GIRE ;
- l'intensification du renforcement de capacités des parties prenantes, particulièrement au niveau local ;
- la promotion de la vulgarisation des textes régissant le secteur de l'eau ;
- la poursuite et finalisation de l'élaboration des autres schémas directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
- la création et opérationnalisation des Agences des Barrages et Bassins Hydrographiques (ANBBH)
- l'intensification du déploiement de la GIRE à l'échelle locale.

Recommandations

Les points focaux ont souhaité d'organiser des rencontres périodiques pour collecter des données et les actualiser avant la réception du questionnaire de l'IWRM. Il importe d'actualiser la liste des Points Focaux en vue de disposer d'une plateforme nationale de collecte de données de l'ODD 6.

6. **Annexes**

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Programme

Annexe 3 : Commentaires de l'animateur

Annexe 4 : Photos

Annexe 1 : Liste des participants

Participants à l'atelier

Nom	Organisation	Fonction	Adresse électronique
SINSIN Clotaire	DG Eau	C /SPFP	nsinsin@gouv.bj
QUENUM Sinclair	DG Eau		quenum.sinclair@yahoo.com
SOH Elie A.	DG Eau		esoh@gouv.bj
FIOGBE Jean- Pierre M.K	DG Eau	DPPS	jfiogbe@gouv.bj
VIGAN Evaniste	DG Eau	SPFP	evvigan@gouv.bj
VODOUGNON A. Hersy	DGCS.ODD	CSE /DEP	<u>avodougnon@gouv.bj</u>
TOSSA Aurélien	DG Eau		autossa@gouv.bj
AGOUA Yves Pascal	DG Eau	C /SPFP	<u>yagoua@gouv.bj</u>
AGBOSSOU Euloge	PNE	President	eulogeagbossou@gmail.com
HOUSSOU Juvénal	PNE	AT	juvenalhousou@gmail.com
HOUNTONDI Fabien	PNE	Expert	+229 66 00 82 02
AVOCE Martinien	DPAF/MEEM	C /SES	<u>mavoce@gouv.bj</u>
TOSSA Aurélien	DG Eau	C /SCASO	<u>aureltoss@gmail.com</u>
DOSSOU- OLORY Audace A.V	INE	Enseignant Chercheur	<u>audace@aims.ac.za</u>
LAOUROU Durel Prince	INSTaD	DCNSE	<u>dlaourou@instart.bj</u>
GANDIGBE Armand	MEEM/ DPAF	C /DE	<u>ggandigbe@gouv.bj</u>

ZINSOU Nounagnon	INE	Assistant Consultant	nzinsou90@yahoo.com
ZOGO André	PNE	SE	Zandre2002@yahoo.fr
DOSSOU T. Michel	DGCS ODD	MDC	dossoutata@yahoo.fr
SANOUSSE Razaki	DEA	ABM	sanoussi.raz@gmail.com
NOUMON Coffi Justin	DGR /MAEP	Representant	justinoum2001@yahoo.fr
KPONOU Renault	DPAF-MEEM		kponourenault@yahoo.fr
HOUESSE Aline	PNE	Stagiaire	alinhouesse@gmail.com
AVOCANH Gautier	DG Eau	Expert Gire	+229 97 60 70 90
HOUNKPONOU K.Said	DG Eau		+229 97 68 68 80

Autres parties prenantes impliquées (non présentes à l'atelier)

Nom	Organisation/ fonction	Adresse électronique	Synthèse des contributions fournies
MOUSSA ALASSOLE Kamarou Dine Moukaïla	DDEM-Donga	kmoussaalassole@gouv.bj	
SOUROGOU Masso Roger	DDEM-Borgou	rsourogou@gouv.bj	
BATIA N'Da Eleuthère	C/SEau Atacora	elbatianda@gouv.bj	

AMOZOUNVI Adjaha Edid	DDEM-Mono	eamouzounvi@gouv.bj	
DEGNIDE M. Adolphe	DDEM-Plateau	adegnide@gouv.bj	
HOUNGBEDJI AYEKOUNI Bénédicte	DDEM-Ouémé	bhoungbedjiayekouni@gouv.bj	
DJOSSOU Félicienne K. C.	DDEM-Couffo	cldjossou@gouv.bj	
FAGNIBO Harence	DDEM- Atlantique	hfagnibo@gouv.bj	
BARE Yimpo	C/SEau-Mono	ybarebanto@gouv.bj	
DJIBRIL Roufaï	DDEM-Alibori	rdjibrilbakari@gouv.bj	
ONI C. Léonard	DDEM-Zou	loni@gouv.bj	
TOBOU A. Samuel	DDEM-Collines	stobou@gouv.bj	
KOUMADOLI Aurélien	C/SEau-Collines	akoumadoli@gouv.bj	
ADIHOU A. Consolas	C/SEau-Zou	cadihou@gouv.bj	
AHOUCANDJINOUC Charles	K.C/SEau- Atlantique	charahouandjinou@gouv.bj	
DOHOU K. Isidore	C/SEau-Couffo	isdohou@gouv.bj	
KPONOU Bonaventure	C/SEau-Ouémé	bokponou@gouv.bj	
SALAMI Latif	C/SEau-Plateau	lasalami@gouv.bj	
YOXI Y. Victor	DDEM-Atacora	vyoxi@gouv.bj	
Mme JIMAJA Prisca	FNEC	pjimaja74@gmail.com	

[Veuillez noter que cette annexe est complétée par les informations fournies à l'annexe E de l'enquête sur l'indicateur 6.5.1, qui reflète le degré d'implication des différents groupes de parties prenantes.]

Annexe 2 : Programme

Séance de cadrage de la mission : 08 Septembre 2023		
Collecte des données : 8-21 Septembre 2023		
Séance de pré-validation des données : 22 Septembre 2023		
Atelier de validation : 05 Octobre 2023		
Agenda de déroulement de l'atelier		
Horaire	Activités	Responsable
8h30	Arrivée et installation des participants	PNE BENIN
9h00-9h10	Allocution introductive Allocution d'ouverture	SE PNE DG EAU
9h10-9h20	Présentation des participants	Participants
9h20-9h30	Présentation et adoption de l'Agenda	AT PNE
9h30-10 h30	Présentation de l'indicateur ODD 6.5.1 et de la méthodologie de collecte des données Echanges	Point Focal ODD 6.5.1/ Facilitateur
10h30-10h45	Pause-café et photo de famille	PNE BENIN
10h45-13h00	Présentation, échanges et validation des réponses au questionnaire sur les sections 1 et 2 « Environnement favorable » et « Institutions et participation »	Participants Facilitateur
13h00-14h00	Pause-Déjeuner	PNE BENIN
14h00-15h30	Présentation, échanges et validation des réponses au questionnaire sur les sections 3 et 4 du questionnaire : « Instruments de gestion » et « Financement »	Participants Facilitateur
15h30-15h45	Validation du questionnaire sur l'indicateur ODD 6.5.1 et la GIRE au Bénin Synthèse et validation des recommandations	Participants Facilitateur
15h45-16h00	Cérémonie de clôture	SE PNE DG EAU

Annexe 3 : Commentaires de l'animateur

L'atelier de validation s'est déroulé de façon participative avec une série de présentations. Des analyses et discussions ont été faites sur les contenus présentés. Cet atelier a été une opportunité pour les participants de prendre connaissance du rapport provisoire, de participer activement à son amendement et à sa validation. Unaniment, les participants ont reconnu l'amélioration de la qualité du rapport et leur consentement sur les scores et les analyses, et ont validé le rapport par acclamation. Les participants ont déclaré leur satisfaction sur le processus qui est enrichissant et relevé la nécessité de conduire de tels processus de façon participative comme dans le présent cas.

Annexe 4 : Photos



Photo 1 : Photo de famille de l'atelier de validation



Photo 2 : Vue des officiels à la cérémonie d'ouverture



Photo 3 : Vue des participants en salle